



Diagnostic Territorial

SLGRI du TRI de Saint-Nazaire -
Presqu'Ile de Guérande élargi à
4 communes de Cap Atlantique



Commune : Le Pouliguen



Préambule

Le présent document constitue la synthèse, à l'échelle communale, du diagnostic territorial de la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI) du Territoire à Risques Important (TRI) d'inondation de Saint-Nazaire - Presqu'île de Guérande, élargi à 4 communes du territoire de Cap Atlantique. Il est annexé au rapport global de diagnostic territorial de la SLGRI de Saint-Nazaire - Presqu'île de Guérande.

L'objectif de ce document est de fournir aux communes une vision claire des caractéristiques de leur territoire, des risques d'inondation auxquels elles sont exposées et des enjeux exposés à ces inondations.

Les thématiques abordées sont les suivantes :

Section 0 - Synthèse des contributions des communes au diagnostic territorial de la SLGRI

Section I - Caractéristiques physiques et socio-économiques du territoire

Section II - Etat des lieux des risques d'inondation

Section III - Etat des lieux des enjeux exposés en distinguant les enjeux de santé humaine, les enjeux économiques, les enjeux environnementaux et enfin les enjeux patrimoniaux

Section IV - Analyse globale de la vulnérabilité de la commune

Le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) du bassin Loire-Bretagne :

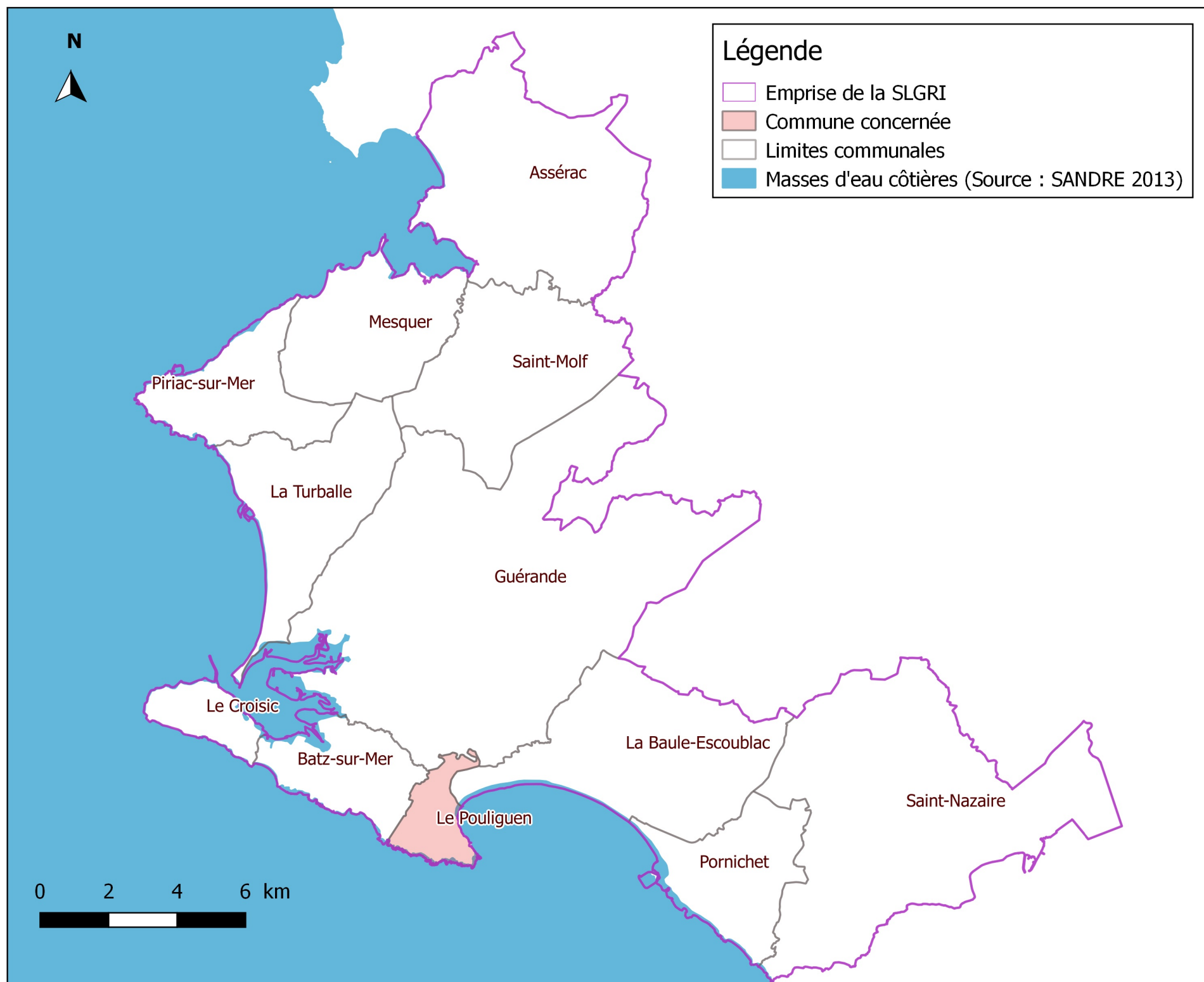
Le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) Loire-Bretagne est le document de référence de la gestion des inondations pour le bassin et pour la période 2016-2021.

Il a été élaboré par l'État avec les parties prenantes à l'échelle du bassin hydrographique dans le cadre de la mise en œuvre de la directive "Inondations".

Ce document fixe les objectifs en matière de gestion des risques d'inondations et les moyens d'y parvenir, et vise à réduire les conséquences humaines et économiques des inondations.

Il s'articule autour de 6 grands objectifs :

- | | | |
|----------------------------------|---|--|
| Obj. 1 : Gestion des écoulements | Obj. 2 : Aménagement du territoire | Obj. 3 : Réduction des dommages |
| Obj. 4 : Gestion des ouvrages | Obj. 5 : Connaissance et conscience du risque | Obj. 6 : Gestion de crise et retour à la normale |





0 - Synthèse des contributions des communes au diagnostic territorial de la SLGRI

Informations générales sur la contribution de la commune : Le Pouliguen

Participants : -	Contributions : Pas de réponse au questionnaire	Format : -
------------------	---	------------

Les attentes relatives à la procédure de SLGRI et le ressenti sur la démarche :

-

Synthèse des échanges sur les grands objectifs du PGRI :

Etat des lieux

Obj. 1 : Gestion des écoulements	Obj. 2 : Aménagement du territoire	Obj. 3 : Réduction des dommages	Obj. 4 : Gestion des ouvrages	Obj. 5 : Connaissance et conscience du risque	Obj. 6 : Gestion de crise
-	-	-	-	-	-

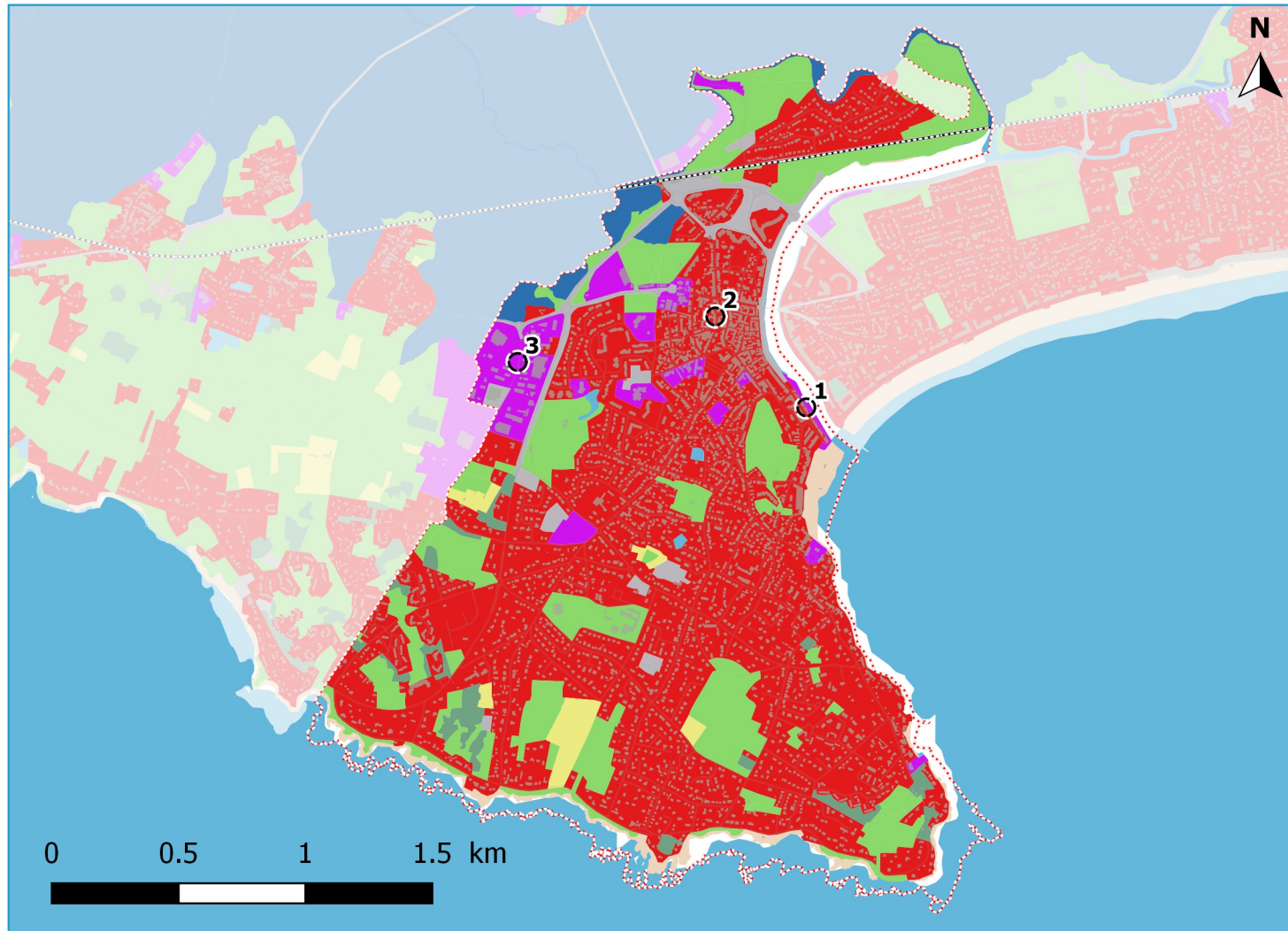
Besoin - Amélioration

Obj. 1 : Gestion des écoulements	Obj. 2 : Aménagement du territoire	Obj. 3 : Réduction des dommages	Obj. 4 : Gestion des ouvrages	Obj. 5 : Connaissance et conscience du risque	Obj. 6 : Gestion de crise
-	-	-	-	-	-



Section I - Caractéristiques physiques et socio-économiques du territoire

Occupation des sols :



La commune du Pouliguen est située sur la presqu'île guérandaise. Cette position lui permet de bénéficier d'accès à l'océan atlantique au sud et à l'est du territoire, et aux marais salants de Guérande au nord. L'étier du Pouliguen marque la limite est de la commune, et accueille le port de pêche et de plaisance (1).

L'essentiel de la surface communale est occupée par des zones urbanisées, avec en particulier le centre historique de la commune (2).

Le Poull'go (3) constitue la principale zone d'activités de la commune et est située à la limite communale avec Batz-sur-Mer, derrière de le Boulevard de l'Atlantique.

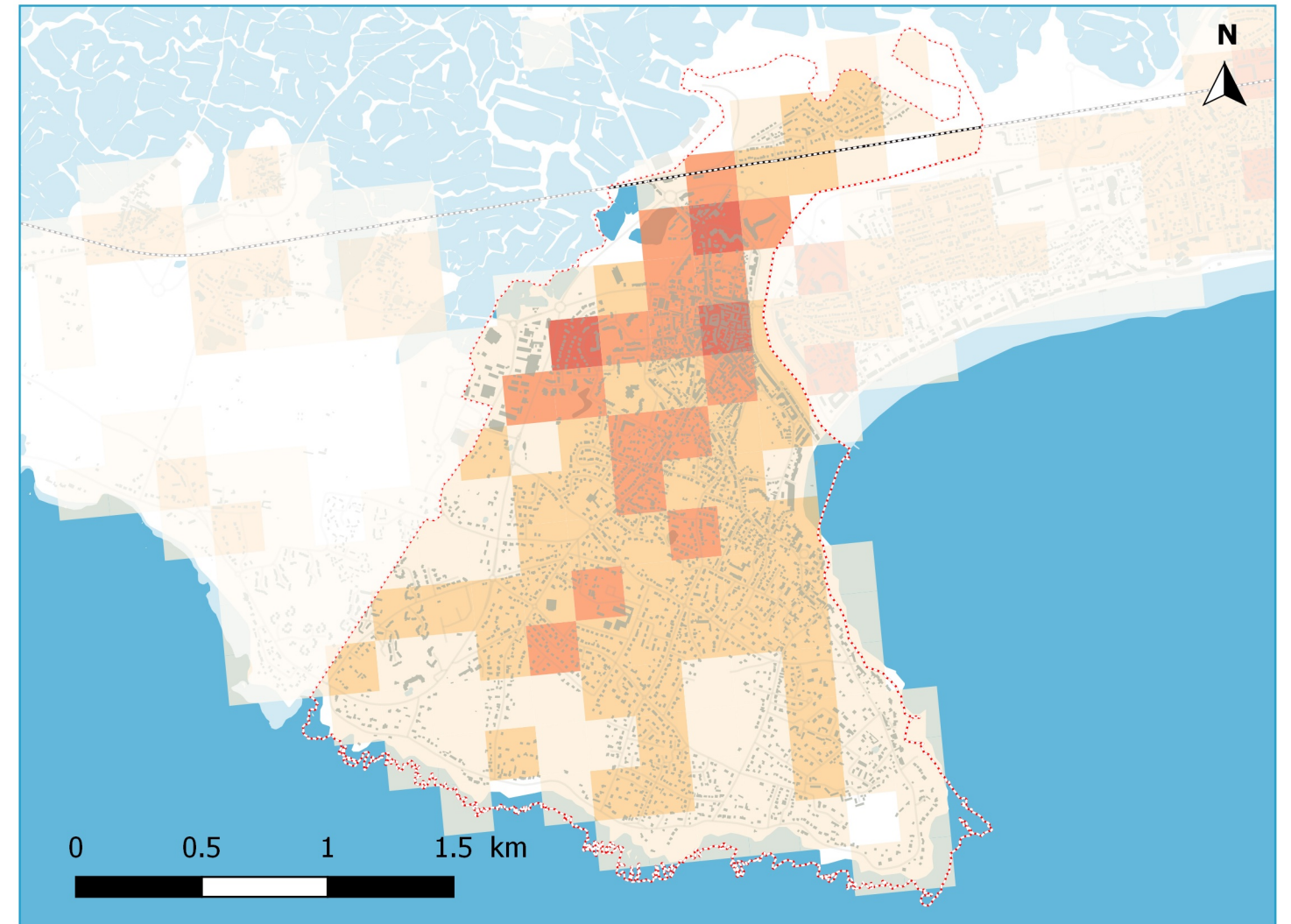
La commune est reliée à Guérande par la route D45, ainsi qu'à Batz-sur-Mer d'une part et La Baule-Escoublac d'autre part via la route D245.

Occupation des sols

- Zones urbanisées liées à l'habitat
- Activités et Equipements
- Infrastructures de transport et autres espaces artificialisés
- Espaces ouverts
- Terres arables, cultures permanentes et maraîchage
- Prairies, espaces verts artificialisés, milieux à végétation arbustive
- Bois et forêts
- Milieux humides
- Masses d'eau

- Limites communales
- Commentaires

Densité de population :



En comparaison au reste du périmètre de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI), Le Pouliguen présente une densité assez importante : la majorité des zones urbanisées présentent une densité entre 40 et 150 habitants par carroyage INSEE de 400m². Le centre-ville affiche les densités les plus importantes (jusqu'à plus de 230 habitants par carroyage).

Carroyage de l'INSEE Densité de population (200 m x 200 m)

- 1 - 30
- 30 - 80
- 80 - 160
- 160 - 300
- 300 - 700

Population communale et pyramide des âges (Source : INSEE 2013)

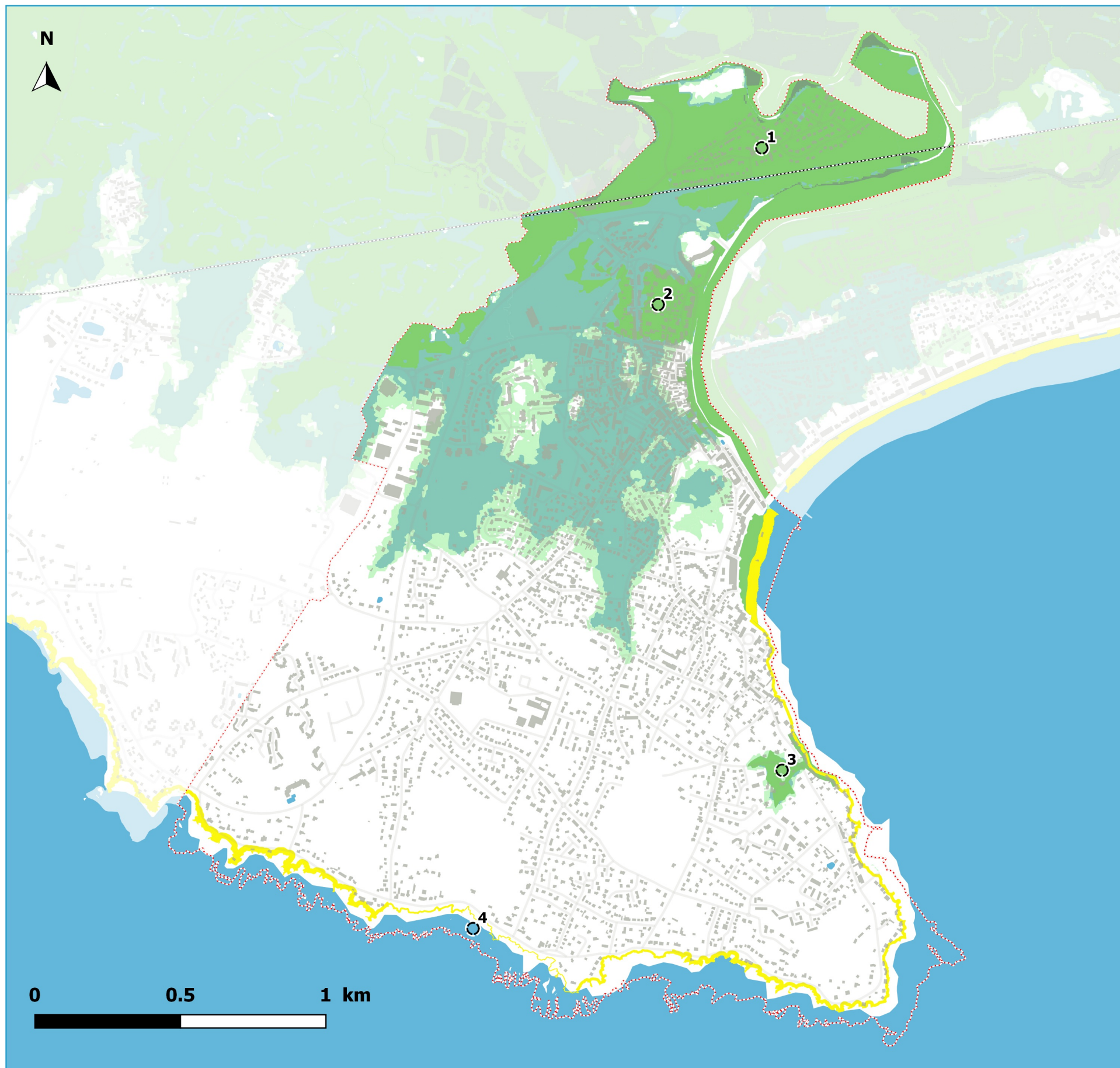
Population totale	Population < 20 ans	Population entre 20 et 65 ans	Population > 65 ans
4642	632	2144	1866

Emplois sur la commune et répartition suivant les secteurs d'activité (Source : INSEE 2013)

Emplois - Total	Emplois - Primaire	Emplois - Secondaire	Emplois - Tertiaire
1493	20	220	1252



Section II - Etat des lieux des risques d'inondation



Sur la commune du Pouliguen, l'essentiel des zones exposées à un risque de submersion moyenne (de type Xynthia + 20cm) est situé au niveau :

- le quartier autour de la rue de la Minauderie (1), au nord de la voie ferrée,
- le quartier au niveau du Chemin Maurcie et de la Rue Philippe Lebon (2),
- le quartier au sud de l'Avenue de Toullain (3).

En intégrant les effets du changement climatique (événement de type Xynthia + 60cm) ou les risques de submersion exceptionnelle (période de retour de l'ordre de 1000 ans), le centre-ville du Pouliguen devient plus globalement touché : l'emprise des zones à risque s'étend le long du boulevard de l'Atlantique jusqu'au Boulevard Pierre de Coubertin, mais également le long de l'Avenue de Kerdun jusqu'au niveau de l'avenue André Antoine.

A l'échelle de la commune, la surface exposée à un risque de submersion marine varie significativement entre un événement moyen (Xynthia + 20cm) et un événement moyen en intégrant le changement climatique (Xynthia + 60cm), passant de 14% de la surface communale à 30% exposée à chacun de ces 2 scénarios.

La surface soumise à un risque d'érosion à horizon 2100 représente près de 8 ha sur la commune. La totalité du linéaire de côte est concerné. La zone la moins sensible à l'érosion est localisée au niveau de la baie des Marsouins (4).

Part de la surface communale exposé à une submersion de type :

Moyenne (Xynthia+20cm)	Moyenne avec CC* (Xynthia+60cm)
14%	30%

* CC = Changement climatique

Surface communale exposée au risque d'érosion à horizon 2100 :

Surface érodable (ha)
7,9

Les sources de données issues des services de l'Etat relatives aux risques littoraux sur la commune :

Submersion marine : Rapport TRI Saint-Nazaire-Presqu'île de Guérande (2014), PPRL Presqu'île de Guérandaise - Saint-Nazaire (2016)
 Erosion : Presqu'île de Guérandaise - Saint-Nazaire (2016)

- Limites communales
- Bâtiments
- Voies ferrées
- Masses d'eau
- Emprise des aléas**
- Commentaires
- Erosion
- Submersion fréquente (période de retour 10ans)
- Submersion moyenne - Xynthia + 20 cm (période de retour >100ans)
- Submersion moyenne avec prise en compte du changement climatique - Xynthia + 60 cm (période de retour >100ans)
- Submersion exceptionnelle (période de retour 1000 ans)



Section III - Etat des lieux des enjeux exposés en distinguant les enjeux de santé humaine, les enjeux économiques, les enjeux environnementaux et patrimoniaux

Dans cette section, les enjeux exposés au risque d'inondation sont présentés selon les quatre thématiques de la Directive Inondation, à savoir :

Les enjeux liés à la santé humaine

- les bâtis dédiés au logement
- les établissements de soins et d'accueil des personnes âgées
- les établissements d'éducation et de petite enfance
- les autres établissements recevant du public (équipements sportifs, insertion sociale, vie associative, administration, loisir...)
- les hébergements touristiques, en particulier les campings
- les stations-service
- les établissements utiles à la gestion de crise, comprenant les équipements pour la sécurité civile (pompiers, gendarmerie, police), les équipements de la Préfecture, des EPCI et des Mairies
- les grandes surfaces alimentaires
- les réseaux d'eau (eau potable et assainissement) et leurs équipements

Les enjeux liés à l'activité économique

- les entreprises
- les parcs d'activités et les commerces
- les ports
- les surfaces agricoles du territoire
- les réseaux de transport (routes, voies ferrées, gares, arrêts de bus)
- les transformateurs électriques
- les antennes des réseaux de télécommunication

Les enjeux environnementaux

- les stations de traitements des eaux usées (STEP)
- les équipements de gestion des déchets
- les installations à risque, susceptibles de générer des pollutions sur le territoire (établissements ICPE, IED, SEVESO)
- les espaces protégés sensibles aux pollutions (Natura 2000, ZNIEFF 1, ZNIEFF 2, RAMSAR)

A noter que sur le territoire, aucun périmètre de protection des captages d'approvisionnement en eau potable n'est exposé aux risques littoraux

Les enjeux patrimoniaux

- les bâtiments protégés (inscrits ou classés)
- les musées

Cette section présente en premier lieu une analyse détaillée de chacune de ces quatre catégories d'enjeux, puis dans un second temps une caractérisation de la vulnérabilité globale de la commune. Cette caractérisation repose sur une triple analyse :

Identification des zones concentrant des enjeux prioritaires

Ces enjeux prioritaires comprennent les enjeux liés à :

- la protection des populations : logements, établissements de soin, établissements scolaires, campings
- les activités économiques : les parcs d'activités,
- les enjeux liés à la gestion de crise, le retour à la normale et la satisfaction des besoins prioritaires des populations : établissement de gestion de crise, grandes surfaces alimentaires, stations d'épuration, déchetteries, réseaux de transport (routes, voies ferrées, gares), d'électricité et d'approvisionnement en eau potable.

Identification des zones isolées

Les zones isolées constituent les secteurs qui seraient inaccessibles en cas de crue du fait de l'inondation de l'ensemble de leurs accès routiers. Il s'agit donc de secteurs très vulnérables au niveau desquels des procédures spécifiques d'évacuation et de gestion de crise doivent être définies

Identification des zones de cuvette

Les zones de cuvettes potentielles constituent les secteurs de type point bas, sur lesquels la topographie locale peut entraîner des difficultés d'évacuation de l'eau, même après le recul de la marée, entraînant ainsi une augmentation du temps de ressuyage.

L'analyse des enjeux exposés s'appuie sur la présence ou non en zone de submersion et/ou d'érosion des différents enjeux investigués. Aussi une analyse plus précise de la vulnérabilité de certains équipements peut être nécessaire afin de préciser les conséquences réelles de l'inondation sur le fonctionnement des équipements, en prenant en compte les hauteurs d'eau associées aux crues, la topographie locale ainsi que les éventuelles mesures de réduction de la vulnérabilité d'ores et déjà mises en place.

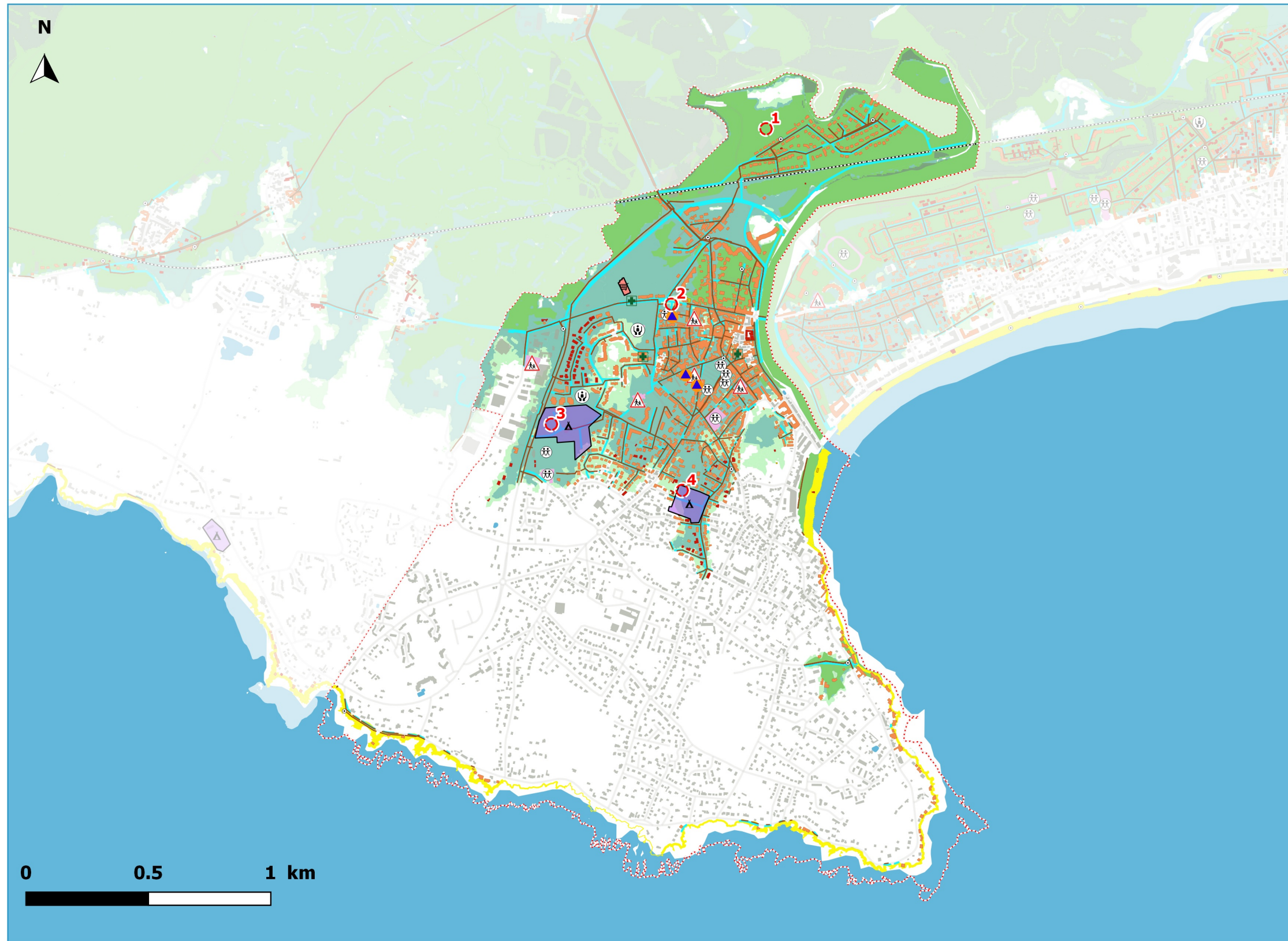
Les légendes des cartographies présentées dans les pages suivantes sont détaillées dans l'Annexe 5 du rapport de diagnostic territorial de la SLGRI, intitulée "Notice explicative des cartes d'enjeux". Les sources de données de données mobilisées et les traitements réalisés sur les couches SIG ayant permis d'aboutir à ces cartographies y sont également détaillés.

En complément de cette synthèse communale et des cartographies qu'elle présente, des cartographies plus précises sont produites à l'échelle communale, et sont annexées au rapport de diagnostic territorial (Annexe 4).

Enfin tous les indicateurs calculés pour la commune, dont certains sont présentés dans les pages suivantes, sont également disponibles en Annexe 6 du rapport de diagnostic de la SLGRI.



Section III - Etat des lieux des enjeux de santé humaine exposés



Sur la commune, de nombreux enjeux de santé humaine sont exposés à un risque de submersion. Ceux-ci comprennent des logements, localisés au nord de la voie ferrée (1) (environ 130 bâtis exposés dès une submersion moyenne de type Xynthia + 20 cm) ainsi que dans le centre-ville du Pouliguen (plus de 600 bâtiments de logement exposés à des submersions moyennes de type Xynthia + 20cm ou Xynthia + 60cm).

En complément, de nombreux établissements sensibles sont exposés sur la commune. Se trouvent en particulier exposés à un événement moyen intégrant les effets du changement climatique (de type Xynthia + 60cm) :

- trois établissements utiles à la gestion de crise, dont un centre de secours du SDIS (2), deux maisons de retraites, trois écoles primaires ainsi que deux instituts médico-éducatifs
- huit autres établissements recevant du public (lieux de culte, dont l'église Saint Nicolas, salle de loisirs ainsi que des équipements sportifs).

Deux campings sont également touchés par les submersions : le camping des Mouettes (3) et le camping du Clein (4). Tous deux sont exposés à partir de submersion de type Xynthia + 60cm et présentent une importante surface submergée (plus des 3/4 de la surface de camping, voire même en totalité pour des submersions exceptionnelles).

Concernant le risque d'érosion, une cinquantaine de logements ainsi que des infrastructures des réseaux d'eaux, répartis le long du littoral, seraient impactés à horizon 2100.

- Limites communales
 - Commentaires
- Emprise des aléas**
- Erosion
 - Submersion fréquente (période de retour 10ans)
 - Submersion moyenne - Xynthia + 20 cm (période de retour >100ans)
 - Submersion moyenne avec prise en compte du changement climatique - Xynthia + 60 cm (période de retour >100ans)
 - Submersion exceptionnelle (période de retour 1000 ans)

Population située en zone de submersion : (Données source INSEE 2013)

Fréquente	Moyenne (Xynthia+20cm)	Moyenne avec CC* (Xynthia+60cm)	Exceptionnelle
2	1001	2832	3310

Population située en zone d'érosion : (Données source INSEE 2013)

Erosion à horizon 2100
58

A noter : La légende des enjeux présentés sur la carte est disponible dans l'Annexe 5 du rapport de diagnostic territorial de la SLGRI, intitulée "Notice explicative des cartes d'enjeux".

* CC = changement climatique



Section III - Etat des lieux des enjeux de santé humaine exposés

Principaux indicateurs et tableaux d'identification des enjeux de santé humaine exposés sur la commune :

A noter : L'ensemble des indicateurs et des tableaux de synthèse des enjeux exposés sont disponibles en Annexe 6 du rapport de diagnostic territorial de la SLGRI.

Bâti d'habitation				
Submersion fréquente	Submersion moyenne (Xynthia + 20 cm)	Submersion moyenne avec changement climatique (Xynthia + 60cm)	Submersion exceptionnelle	Erosion à horizon 2100
Nombre de bâtiments dédiés au logement exposés				
1	227	694	847	51
Nombre de bâtiments dédiés au logement de plain-pied (hauteur < 3m) exposés				
0	6	62	76	1
Nombre de bâtis de logement avec étages (hauteur > 3 m) exposés				
1	220	629	767	49

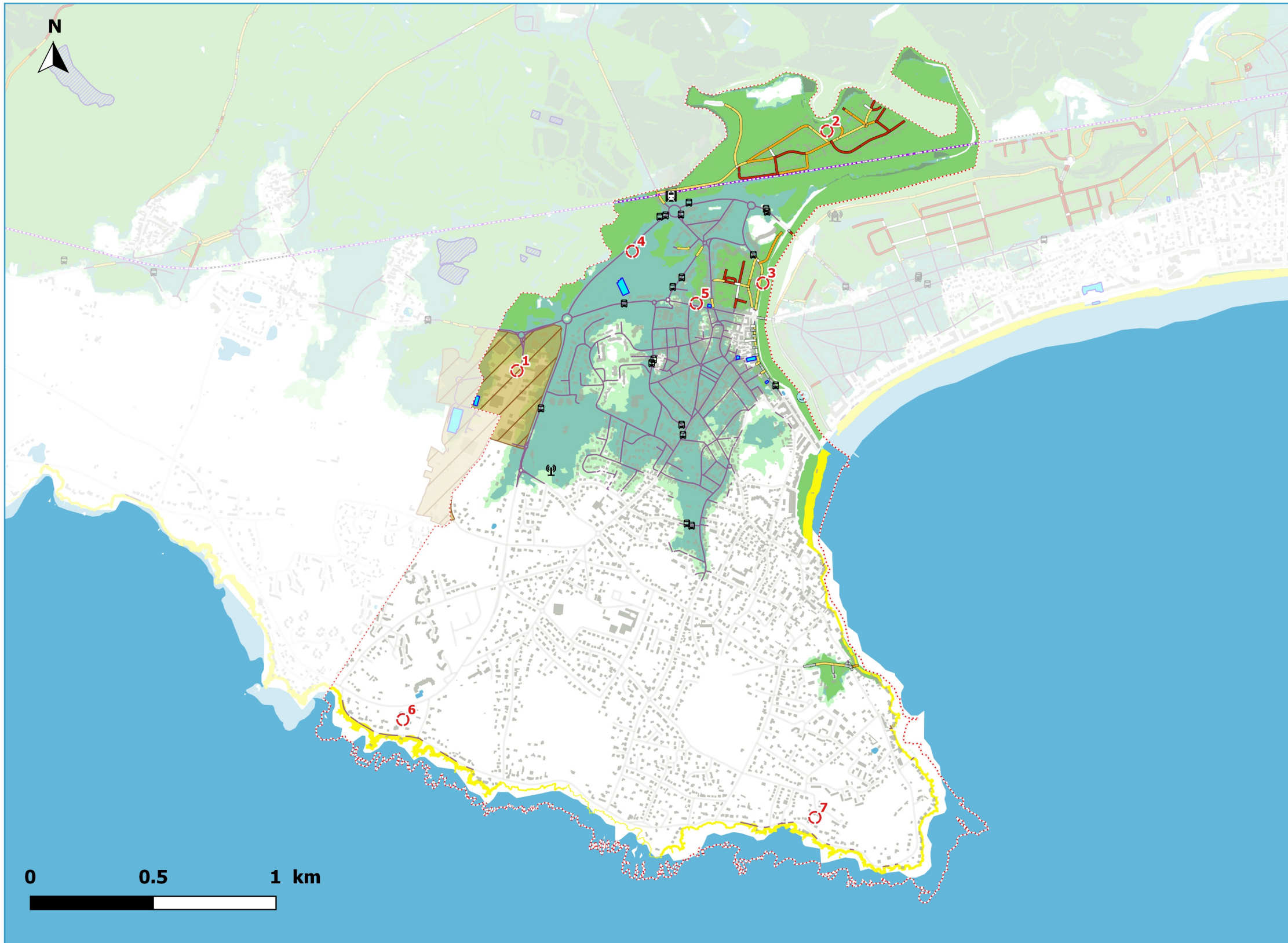
Etablissements de santé							
Nom	Submersion fréquente	Submersion moyenne (Xynthia + 20 cm)	Submersion moyenne avec changement climatique (Xynthia + 60cm)	Submersion exceptionnelle	Erosion à horizon 2100	Cote du plan d'eau pour une submersion moyenne (mNGF)	Cote du plan d'eau pour une submersion moyenne avec changement climatique (mNGF)
M. RETRAITE ANDREE ROCHEFORT			X	X			4.2
M. RETRAITE KORIAN JARDIN ATLA			X	X			4.2

Etablissements scolaires							
Nom	Submersion fréquente	Submersion moyenne (Xynthia + 20 cm)	Submersion moyenne avec changement climatique (Xynthia + 60cm)	Submersion exceptionnelle	Erosion à horizon 2100	Cote du plan d'eau pour une submersion moyenne (mNGF)	Cote du plan d'eau pour une submersion moyenne avec changement climatique (mNGF)
ECOLE PRIM. PAUL LESAGE			X	X			4.2
ECOLE PRIM. VICTOR HUGO			X	X			4.2
école primaire sainte-marie			X	X			4.2
i.m. pro. jeunesse et avenir			X	X			4.4
i.m. pro. villa courbet			X	X			4.2

Etablissements de gestion de crise							
Nom	Submersion fréquente	Submersion moyenne (Xynthia + 20 cm)	Submersion moyenne avec changement climatique (Xynthia + 60cm)	Submersion exceptionnelle	Erosion à horizon 2100	Cote du plan d'eau pour une submersion moyenne (mNGF)	Cote du plan d'eau pour une submersion moyenne avec changement climatique (mNGF)
Centre de secours des pompiers du Pouliguen			X	X			4.2
Poste de police du Pouliguen			X	X			4.2
Mairie du Pouliguen			X	X			4.2



Section III - Etat des lieux des enjeux économiques exposés



Les enjeux économiques affectés par le risque de submersion sont notamment composés de sociétés et entreprises : plus de 500 recensées dans la base de données SIRENE sont exposées pour une submersion exceptionnelle (soit près de 500 emplois). Le parc d'activités du Poull'go (1) est touché dès une submersion moyenne de type Xynthia + 20cm. Pour le port de plaisance du Pouliguen, un diagnostic de vulnérabilité serait nécessaire pour évaluer les conséquences d'une submersion sur le fonctionnement du port.

Plus de 20 km de routes sont susceptibles d'être inondés en cas de submersion marine dont :

- les rues du quartier de la Minauderie (2), exposées des une submersion moyenne (Xynthia + 20cm), et pour laquelle plusieurs routes sont impraticables,
- le Quai du Commandant l'Herminier (3), qui devrait rester accessible à des véhicules légers hors route (VLHR) en cas de submersion moyenne,
- les routes D45, D245 et leur jonction (4) qui devraient être impraticables pour une submersion moyenne avec changement climatique,
- la Rue du Général Leclerc et la Rue du Croisic (5), dont certains tronçons seraient franchissables seulement par des camions citernes ruraux (CCR).

Concernant le risque d'érosion, le réseau routier est le principal enjeu lié aux activités économiques impacté par le recul du trait de côte à horizon 2100, avec en particulier le boulevard des Korrigans (6) et le boulevard du Labego (7).

--- Limites communales

○ Commentaires

Emprise des aléas

■ Erosion

■ Submersion fréquente (période de retour 10ans)

■ Submersion moyenne - Xynthia + 20 cm (période de retour >100ans)

■ Submersion moyenne avec prise en compte du changement climatique - Xynthia + 60 cm (période de retour >100ans)

■ Submersion exceptionnelle (période de retour 1000 ans)

Nombre d'emplois situés en zone de submersion : (Données source : BD SIRENE 2017)

Fréquente	Moyenne (Xynthia + 20cm)	Moyenne avec CC* (Xynthia + 60cm)	Exceptionnelle
0	52	333	450

Nombre d'emplois situés en zone d'érosion : (Données source : BD SIRENE 2017)

Erosion à horizon 2100
0

A noter : La légende des enjeux présentés sur la carte est disponible dans l'Annexe 5 du rapport de diagnostic territorial de la SLGRI, intitulée "Notice explicative des cartes d'enjeux".
* CC = changement climatique



Section III - Etat des lieux des enjeux économiques exposés

Principaux indicateurs et tableaux d'identification des enjeux économiques exposés sur la commune :

A noter: l'ensemble des indicateurs et des tableaux de synthèse des enjeux exposés sont disponibles en Annexe 5 du rapport de diagnostic territorial de la SLGRI.

Parcs d'activités								
Nom	Surface totale (ha)	Exposition à un risque de submersion à partir d'un évènement	Exposition à un risque d'érosion	Surface exposée à une submersion fréquente	Surface exposée à une submersion moyenne (Xynthia + 20 cm)	Surface exposée à une submersion moyenne avec changement climatique (Xynthia + 60cm)	Surface exposée à une submersion exceptionnelle	Surface exposée à un risque d'érosion à horizon 2100
LE POUILL'GO	22,7	Submersion moyenne (Xynthia + 20 cm)		0%	3%	38%	54%	-

Réseau routier (linéaire impacté en km)				
Submersion fréquente	Submersion moyenne (Xynthia + 20cm)	Submersion moyenne avec changement climatique (Xynthia + 60cm)	Submersion exceptionnelle	Erosion à horizon 2100
0,0	4,9	18,1	22,0	0,7

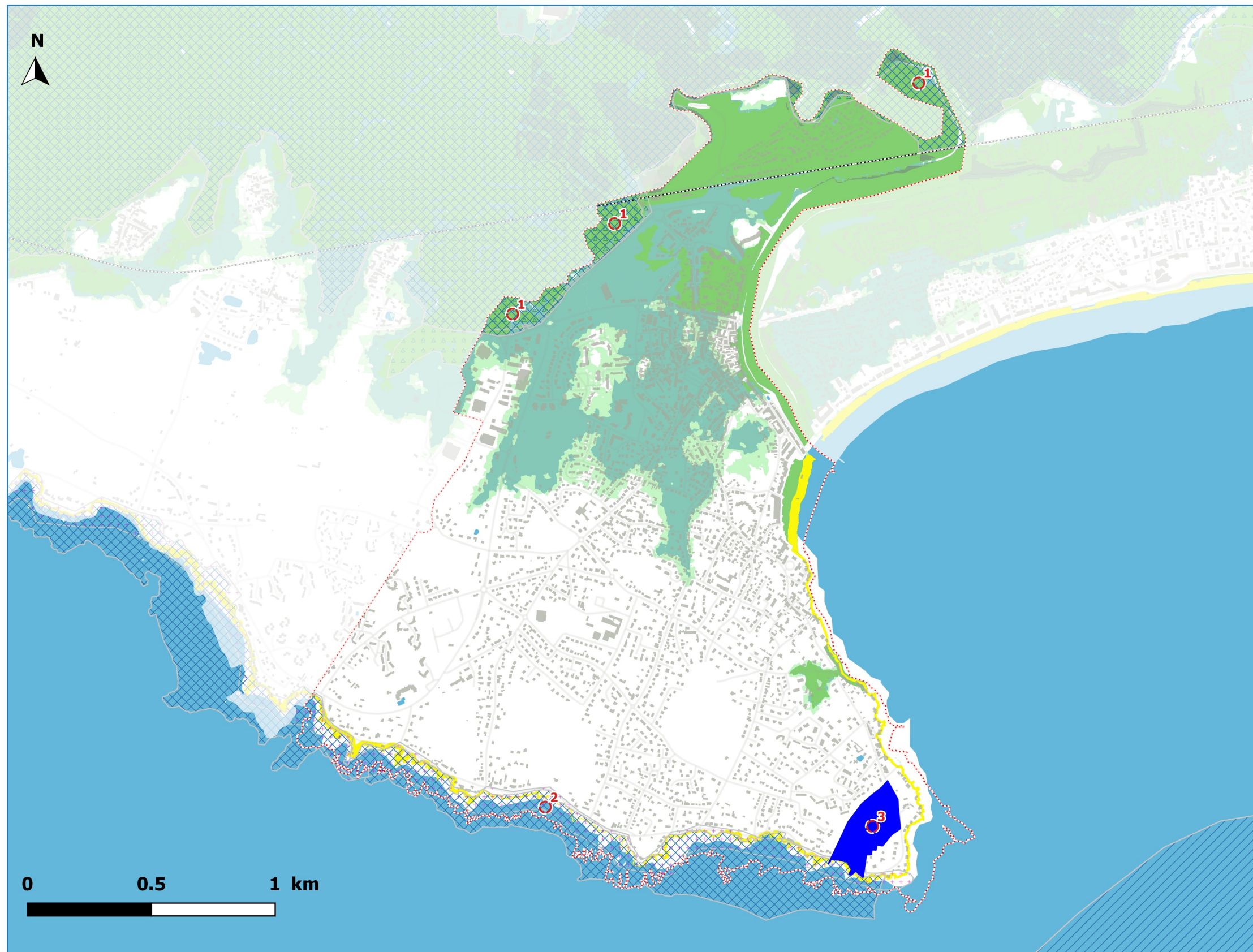
Réseau routier (hauteur d'eau estimée)		
Commune	Submersion moyenne (Xynthia + 20cm)	Submersion moyenne avec changement climatique (Xynthia + 60cm)
Le Pouliguen	4,9	18,1
> 0,7m	1,3	8,2
0,5 - 0,7m	1,2	3,8
0 - 0,5m	1,9	4,1
Inconnu	0,3	1,7
A priori non submergée	0,3	0,3

Réseau ferré (linéaire impacté en km)				
Submersion fréquente	Submersion moyenne (Xynthia + 20cm)	Submersion moyenne avec changement climatique (Xynthia + 60cm)	Submersion exceptionnelle	Erosion à horizon 2100
-	0,9	1,5	1,3	-

Gares							
Nom	Submersion fréquente	Submersion moyenne (Xynthia + 20cm)	Submersion moyenne avec changement climatique (Xynthia + 60cm)	Submersion exceptionnelle	Erosion à horizon 2100	Cote du plan d'eau pour une submersion moyenne (mNGF)	Cote du plan d'eau pour une submersion moyenne avec changement climatique (mNGF)
Gare du Pouliguen		X	X	X		3.8	4.2



Section III - Etat des lieux des enjeux environnementaux et patrimoniaux exposés



Les enjeux environnementaux exposés aux risques de submersion sont composés uniquement d'espaces naturels. Au nord, les marais salants de Guérande (1) sont classés en zone Natura 2000 et site RAMSAR, et comprennent également une zone ZNIEFF 1. Au sud, le littoral (2) est également classé en zone Nature 2000 et RAMSAR, et est inclu dans une zone ZNIEFF 2.

Les remparts d'un ancien camp celtique (3) constituent le seul enjeu patrimonial impacté par les risques littoraux sur la commune. Il s'agit d'un site inscrit qui risque d'être en partie affecté par le risque d'érosion à horizon 2100.

- Limites communales
- Commentaires
- Emprise des aléas**
- Erosion
- Submersion fréquente (période de retour 10ans)
- Submersion moyenne - Xynthia + 20 cm (période de retour >100ans)
- Submersion moyenne avec prise en compte du changement climatique - Xynthia + 60 cm (période de retour >100ans)
- Submersion exceptionnelle (période de retour 1000 ans)

A noter : La légende des enjeux présentés sur la carte est disponible dans l'Annexe 5 du rapport de diagnostic territorial de la SLGRI, intitulée "Notice explicative des cartes d'enjeux".



Section III - Etat des lieux des enjeux environnementaux et patrimoniaux exposés

Principaux indicateurs et tableaux d'identification des enjeux environnementaux et patrimoniaux exposés sur la commune :

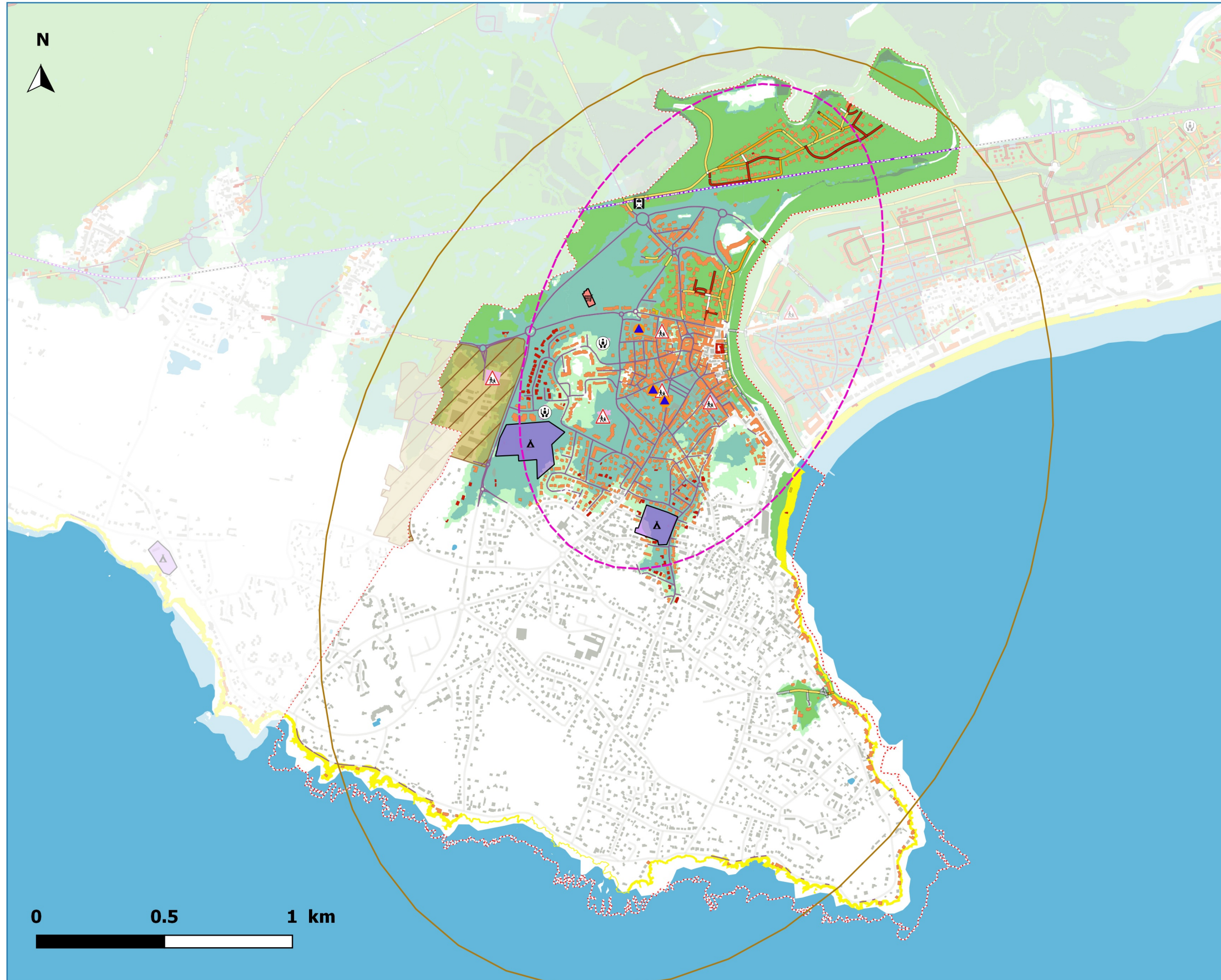
A noter : l'ensemble des indicateurs et des tableaux de synthèse des enjeux exposés sont disponibles en Annexe 5 du rapport de diagnostic territorial de la SLGRI.

Espaces naturels protégés					
Nom	Submersion fréquente	Submersion moyenne (Xynthia + 20cm)	Submersion moyenne avec changement climatique (Xynthia + 60cm)	Submersion exceptionnelle	Erosion à horizon 2100
Espaces naturels protégés (Zones Natura 2000)					
MARAI SALANTS DE GUERANDE, TRACTS DU CROISIC ET DUNES DE PEN-BRON (RAMSAR)	X	X	X	X	
ZNIEFF 1 affectées					
MARAI SALANTS DE BATZ-GUERANDE-LE CROISIC	X	X	X	X	
ZNIEFF 2 affectées					
COTE ROCHEUSE, LANDES ET PELOUSES DU CROISIC, BATZ-SUR-MER, LE POULIGUEN	X	X	X	X	X

Bâtiments protégés								
Nom	Protection	Submersion fréquente	Submersion moyenne (Xynthia + 20cm)	Submersion moyenne avec changement climatique (Xynthia + 60cm)	Submersion exceptionnelle	Erosion à horizon 2100	Cote du plan d'eau pour une submersion moyenne (mNGF)	Cote du plan d'eau pour une submersion moyenne avec changement climatique (mNGF)
Rempart d'un ancien camp celtique	Inscrit					X		



Section IV - Analyse globale de la vulnérabilité de la commune



Le nord de la commune, sur les bords de l'étier du Pouliguen, fait partie d'une des trois zones de vulnérabilités majeures identifiées à l'échelle de la SLGRI, du fait du nombre important d'enjeux prioritaires impactés par des risques de submersion. Ceux-ci se composent en particulier de logements, mais également de plusieurs établissements de soin et d'établissements scolaires, ainsi que 3 établissements de gestion de crise. Il est important de signaler que des travaux d'endiguement sont en cours de finalisation, dans le cadre du PAPI de Cap Atlantique, pour réduire l'exposition de ce secteur aux aléas de submersion marine.

En cas de submersion de type Xynthia + 60cm, intégrant les effets du changement climatique, l'ensemble des voies d'accès à la presqu'île du Croisic risquent d'être submergées : la route des marais, la D774 allant vers Guérande et la D245 vers la Baule-Escoublac. C'est donc l'ensemble de la commune du Pouliguen qui risque d'être entièrement coupée du reste du territoire, ce qui peut compliquer les opérations de secours et de soutien aux populations directement impactées par les submersions marines.

La commune ne présente pas, a priori, de zone de cuvette potentielle sur son périmètre.

- Limites communales
- ⊙ Commentaires
- Emprise des aléas**
- Erosion
- Submersion fréquente (période de retour 10ans)
- Submersion moyenne - Xynthia + 20 cm (période de retour >100ans)
- Submersion moyenne avec prise en compte du changement climatique - Xynthia + 60 cm (période de retour >100ans)
- Submersion exceptionnelle (période de retour 1000 ans)

A noter : La légende des enjeux présentés sur la carte est disponible dans l'Annexe 5 du rapport de diagnostic territorial de la SLGRI, intitulée "Notice explicative des cartes d'enjeux".